

2e degré G		CE2D G cycle: 17-18-1
Matricule	Decision APRES délibé	Dispense
G2D0001	A	Français Formation historique et géographique Sciences LM 1: Anglais
G2D0002	A	Formation historique et géographique
G2D0003	A	/
G2D0004	A	Français
G2D0005	R	/
G2D0006	A	Français LM 1: Anglais
G2D0007	R	/
G2D0008	R	/
G2D0009	A	Français Formation historique et géographique Sciences LM 1: Anglais Option: Sc. Sociales
G2D0010	A	Français Formation historique et géographique
G2D0011	A	Français Formation historique et géographique Sciences LM 1: Anglais Option: Sc. Économiques
G2D0012	A	Français Formation historique et géographique Sciences LM 1: Anglais Option: LM 2: Néerlandais
G2D0013	R	/
G2D0014	A	Français Formation historique et géographique Option: Sc. Sociales
G2D0015	A	LM 1: Anglais

G2D0016	A	Français Formation historique et géographique
G2D0017	A	Français Formation historique et géographique
G2D0018	A	Français LM 1: Néerlandais Option: LM 2: Anglais
G2D0019	A	Français Mathématiques Formation historique et géographique Sciences Option: Sc. Sociales
G2D0020	A	Français Formation historique et géographique
G2D0021	A	Français Formation historique et géographique
G2D0022	A	Français Mathématiques Formation historique et géographique Sciences Option: Sc. Sociales
G2D0023	A	/
G2D0024	R	/
G2D0025	A	Français Formation historique et géographique
G2D0026	A	Français Formation historique et géographique Option: Sc. Sociales
G2D0027	R	/
G2D0029	A	Français Formation historique et géographique LM 1: Anglais
G2D0030	A	/
G2D0031	A	Français Formation historique et géographique
G2D0032	A	Français Mathématiques Formation historique et géographique Sciences Option: Sc. Sociales

G2D0033	A	Français Formation historique et géographique LM 1: Néerlandais Option: LM 2: Anglais
G2D0034	A	Français Formation historique et géographique LM 1: Anglais
G2D0035	A	Français Formation historique et géographique LM 1: Néerlandais
G2D0036	R	/
G2D0037	A	Français Formation historique et géographique
G2D0038	A	Français Formation historique et géographique LM 1: Néerlandais Option: LM 2: Anglais
G2D0039	R	/
G2D0040	R	/
G2D0041	R	/
G2D0042	A	Français Formation historique et géographique Option: LM 2: Anglais
G2D0043	R	/
G2D0044	R	/
G2D0045	A	/
G2D0046	A	Français Formation historique et géographique
G2D0047	A	/
G2D0048	A	/
G2D0049	R	/
G2D0050	A	Français Mathématiques Formation historique et géographique
G2D0051	A	Français Formation historique et géographique
G2D0052	A	Français LM 1: Anglais
G2D0053	R	/
G2D0054	R	/

G2D0055	A	Français Sciences LM 1: Néerlandais Option: LM 2: Anglais
G2D0056	A	Français Formation historique et géographique Sciences LM 1: Néerlandais Option: LM 2: Anglais
G2D0057	A	Français Formation historique et géographique LM 1: Anglais
G2D0059	A	Formation historique et géographique
G2D0060	A	Français Formation historique et géographique Sciences LM 1: Néerlandais Option: LM 2: Anglais
G2D0061	A	Français Formation historique et géographique Option: LM 2: Anglais
G2D0062	A	Français Formation historique et géographique
G2D0063	A	Français Formation historique et géographique Sciences Option: LM 2: Néerlandais
G2D0064	A	Français Formation historique et géographique Sciences LM 1: Anglais
G2D0065	R	/
G2D0066	A	Français Formation historique et géographique Sciences Option: Sc. Sociales
G2D0067	A	Français Formation historique et géographique Sciences LM 1: Anglais

G2D0068	A	Français Formation historique et géographique Sciences LM 1: Anglais Option: Sc. Sociales
G2D0069	A	Français Formation historique et géographique Option: LM 2: Anglais
G2D0070	R	/
G2D0071	A	Français Formation historique et géographique
G2D0072	A	Français Formation historique et géographique
G2D0073	A	Français Formation historique et géographique LM 1: Néerlandais
G2D0074	A	Français Formation historique et géographique LM 1: Anglais
G2D0075	A	Français Formation historique et géographique
G2D0076	A	Formation historique et géographique Option: Sc. Sociales
G2D0077	A	LM 1: Néerlandais
G2D0078	A	Français Formation historique et géographique LM 1: Anglais
G2D0079	R	/
G2D0080	A	Français Formation historique et géographique Sciences LM 1: Anglais Option: Sc. Économiques
G2D0082	A	Français Formation historique et géographique Option: Sc. Sociales
G2D0083	A	Français Formation historique et géographique LM 1: Néerlandais Option: Sc. Sociales

G2D0084	A	Français Mathématiques Formation historique et géographique Sciences Option: Sc. Sociales
G2D0085	A	Formation historique et géographique LM 1: Anglais LM 2: Allemand
G2D0086	A	Français Formation historique et géographique LM 1: Anglais
G2D0087	A	/
G2D0088	R	/
G2D0089	A	Français Formation historique et géographique
G2D0090	R	/
G2D0091	A	Français LM 1: Anglais
G2D0092	R	/
G2D0093	A	Français Formation historique et géographique
G2D0094	A	Français Formation historique et géographique LM 1: Anglais LM 2: Néerlandais
G2D0095	A	Formation historique et géographique
G2D0096	A	Français Formation historique et géographique LM 1: Néerlandais LM 2: Allemand
G2D0097	A	Français Sciences
G2D0098	A	Français Formation historique et géographique Sciences LM 2: Néerlandais
G2D0099	A	/

G2D0100	A	Français Formation historique et géographique Sciences LM 1: Néerlandais LM 2: Anglais
G2D0102	A	/
G2D0103	A	/
G2D0105	A	/
G2D0106	A	Français Formation historique et géographique Sciences LM 1: Anglais
G2D0108	A	Français Formation historique et géographique Sciences LM 1: Néerlandais
G2D0109	A	Français Formation historique et géographique Option: Sc. Économiques
G2D0110	A	Français Formation historique et géographique Sciences LM 2: Anglais
G2D0111	A	Français Formation historique et géographique LM 1: Anglais
G2D0112	A	Français Mathématiques Formation historique et géographique Sciences LM 1: Anglais

**A = ajourné**

**R = réussite**

**FHG = Formation historique et géographique**

**LM I = LM 1 = Langue moderne I**

**LM II = LM 2 = Langue moderne II**

## **Règles de délibération art 19 du décret 27-10-2016**

1. Obtient le CE2D le candidat ayant obtenu au moins 50% dans chacune des matières.
2. Est ajourné, le candidat qui n'a pas participé à l'ensemble des épreuves d'un cycle d'examens.  
Est ajourné, le candidat qui, ayant présenté l'ensemble des épreuves d'un cycle d'examens :
  - a obtenu moins de 50 % du total des points attribués à l'ensemble des matières, chacun des cours de l'option de base groupée étant considéré comme une matière ;
  - a obtenu moins de 40 % dans une ou plusieurs matières.
3. Fait l'objet d'une décision prise en délibération, le candidat qui, ayant obtenu au moins 50% du total des points attribués à l'ensemble des matières, a obtenu entre 40 % et 50 % dans une ou plusieurs matières.
4. Obtient une dispense le candidat ajourné pour toutes les matières dans lesquelles il a obtenu au moins 50% des points, lorsqu'ils s'inscrivent lors d'un autre cycle, pour le même titre et dans la même orientation d'études.

### **Consultations des copies des épreuves**

#### **A. Consultation simple des copies**

Publication des résultats sur le site internet le 15 décembre 2017 et envoi postal du détail au plus tard le 22 décembre 2017.

Une **consultation simple** des copies pour les matières où il a obtenu **moins de 50%** des points est organisée pour le candidat ajourné majeur (ou son représentant s'il est mineur) le mercredi **20 décembre 2017**, uniquement sur rendez-vous pris **au plus tard le lundi 18 décembre 2017 à 16h** à l'adresse email : [jurys@cfwb.be](mailto:jurys@cfwb.be).

#### **B. Consultation des copies avec guidance pédagogique**

Une **consultation pédagogique** sera organisée le **jeudi 11 janvier 2018** uniquement sur rendez-vous pris **au plus tard le vendredi 22 décembre 2017 à midi** à l'adresse email : [jurys@cfwb.be](mailto:jurys@cfwb.be).

L'heure du rendez-vous sera communiquée par retour d'email.

**Dans tous les cas, merci d'indiquer clairement dans votre demande le type de consultation souhaité (simple ou pédagogique).**

### **Mode d'introduction, d'instruction et de résolution des plaintes des candidats relatives à des irrégularités dans le déroulement des examens art 21 du décret 27-10-16 :**

Toute plainte relative à une quelconque irrégularité dans le déroulement des examens est adressée sous pli recommandé à l'adresse suivante :

**Direction de l'organisation des jurys de la Communauté française  
Rue Adolphe Lavallée 1  
1080 Bruxelles**

au plus tard dans les cinq jours qui suivent la publication des résultats de l'épreuve. L'introduction de la plainte peut également être faite par la remise d'un écrit à la Direction de l'organisation des jurys de la Communauté française.

La signature apposée par un des agents de ce Service sur le double de cet écrit ne vaut que comme accusé de réception de l'introduction de la plainte.

Dans les 14 jours ouvrables suivant la réception de la plainte l'instance de recours statue, par décision formellement motivée et notifiée au(x) plaignant(s) par pli recommandé ou par voie électronique.

Cette instance de recours est habilitée uniquement à constater des irrégularités éventuelles dans le déroulement des examens et sa décision ne se substitue pas à celle du Jury. Si l'irrégularité est retenue par l'instance de recours, le jury prendra une nouvelle décision en tenant compte de cette irrégularité dans la délibération.